

L'an deux mil douze, le 30 novembre à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	14
Nombre de votants :	22
Date de la convocation :	23 novembre 2012
Date d'affichage du compte-rendu :	4 décembre 2012

**PRESENTS** : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :  
Mr GUINOT Pascal qui donne procuration à Mr GRAS Christian  
Mr CHMIDLIN Patrice qui donne procuration à Mr CHEVRIAUX Jacques  
Mme COMMARET Annie qui donne procuration à Mme SANTA-CRUZ-SESTIER Annie  
Mme CRETET Cyriel qui donne procuration à Mr COULON Serge  
Mr GAILLARD Lylia qui donne procuration à Mme RIDUET Eloïse  
Mme MONIER Bertille qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose  
Mme PROST Bérangère qui donne procuration à Mr ALBERTINI André  
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr CHAPUT Bruno

**EXCUSÉ** : Mr BARRAT Gilles

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

## **ORDRE DU JOUR**

**I – FLOTTE AUTOMOBILE** : Changement de compagnie d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **II - PERSONNEL COMMUNAL :**

2.1. - Contrat d'assurance des Risques Statutaires au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

2.2. - Mise en conformité de la participation financière communale pour la protection sociale complémentaire des Agents.

**III - URBANISME** : Urbanisation du secteur des Genevoites et de la Crue des Meix - Mission topographique – Choix d'un géomètre.

**IV – AFFAIRES FONCIÈRES** : Chambre d'Agriculture du Jura – complément à l'étude de l'impact agricole des projets d'urbanisation inscrits au Plan Local d'Urbanisme – Secteur « Les Champs de la Croix ».

**V - ASSAINISSEMENT** : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées. Contrat de maîtrise d'œuvre et marché de travaux complémentaires.

**VI - STATION D'EPURATION** : Suivi agronomique des boues pour 2013.

**VII - MOTION** en faveur d'une adhésion de la Palestine à l'ONU. Délibération annulée

**VIII – MOTION** pour le maintien des liaisons et des dessertes Lyria Paris Berne et Paris Lausanne via Dole.

### **QUESTIONS DIVERSES**

QD N° 2 – BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT : Décisions modificatives.

QD N° 1 – ASSAINISSEMENT – Bassin de rétention espace Paul Eluard – Mission de Maîtrise d'œuvre.

QD N° 3 - COMPTABILITÉ : Reconduction des crédits d'investissement préalables au vote du budget prévisionnel 2013.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, le Maire donne la parole à Monsieur DUBUET Richard, membre du Conseil Consultatif, qui présente le projet parcours de randonnée sur le territoire communal. Le Maire tient à souligner l'implication du Conseil Consultatif dans ce projet.

## **I – FLOTTE AUTOMOBILE : Changement de compagnie d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

Le Conseil Municipal,

- **VALIDE** le choix de la Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France pour assurer la flotte automobile communale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour une cotisation annuelle de 5 750 €.

## **II - PERSONNEL COMMUNAL :**

### **2.1. - Contrat d'assurance des Risques Statutaires au 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de souscrire auprès de SOFCAP-CNP, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, un contrat d'assurance des risques statutaires, pour un taux global de 4,10 %.

### **2.2. - Mise en conformité de la participation financière communale pour la protection sociale complémentaire des Agents.**

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** :

- **De participer** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Complémentaire Santé labellisée,

- **D'attribuer** ces participations en fonction de l'indice majoré tel que défini dans le tableau ci-dessous :

	<b>Participation communale complémentaire santé /mois/agent</b>	<b>Participation communale Garantie maintien de salaire /mois/agent</b>
Indice Majoré <350	23 €	22 €
Indice Majoré de 351 à 450	20 €	21 €
Indice Majoré > 451	17 €	20 €

### **III - URBANISME : Urbanisation du secteur des Genevoites et de la Crue des Meix - Mission topographique – Choix d'un géomètre.**

Le Conseil Municipal,

- **VALIDE** le choix de Monsieur TISSERAND pour réaliser la mission topographique des Genevoites et de la Crue des Meix pour un montant de 1 950 € HT.

### **IV – AFFAIRES FONCIÈRES : Chambre d'Agriculture du Jura – complément à l'étude de l'impact agricole des projets d'urbanisation inscrits au Plan Local d'Urbanisme – Secteur « Les Champs de la Croix ».**

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord pour étendre aux terrains « Les Champs de la Croix » l'étude commandée à la Chambre d'Agriculture pour un montant de 930 € HT.

### **V - ASSAINISSEMENT : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées. Contrat de maîtrise d'œuvre et marché de travaux complémentaires.**

Le Conseil Municipal,

- **VALIDE** la mission de Maîtrise d'œuvre complémentaire confiée à Verdi-Ingénierie pour un montant de 2 304 € HT.
- **VALIDE** les travaux complémentaires confiés à l'entreprise TELEREP pour un montant de 33 440 € HT.

### **VI - STATION D'ÉPURATION : Suivi agronomique des boues pour 2013.**

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** de reconduire pour 2013 le suivi agronomique des boues de la station d'Épuration par les Services de la Chambre d'Agriculture du Jura pour un montant de 2 372,86 € TTC.

### **VII - MOTION en faveur d'une adhésion de la Palestine à l'ONU. Délibération annulée.**

Le Maire informe le Conseil que la Palestine ayant obtenu le 29 novembre 2012 le statut d'Etat observateur non membre à l'Organisation des Nations Unies, la délibération du Conseil Municipal n'est plus d'actualité.

## **VIII – MOTION pour le maintien des liaisons et des dessertes Lyria Paris Berne et Paris Lausanne via Dole.**

Le Maire rend compte au Conseil Municipal que le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été récemment informé par la SNCF, actionnaire majoritaire du consortium franco-suisse Lyria, du lancement d'une étude portant sur l'hypothèse de suppression de la liaison Lyria Paris-Berne, via Dole, Mouchard, Frasné, Pontarlier et Neuchâtel d'ici fin 2013.

Un premier TGV Lyria avait déjà été supprimé sur cette ligne en 2009, ce qui avait imposé la mise en place d'une liaison TER de substitution entre Neuchâtel et Frasné.

L'hypothèse de la suppression de la liaison Paris-Berne risque d'être suivie d'un allègement du service, voire d'une suppression à moyen terme de la ligne Paris-Lausanne via Dole et Frasné qui pourrait disparaître au profit d'une liaison Paris-Lausanne par Genève.

Ces perspectives auraient des conséquences très graves sur le secteur de Pontarlier et du Haut-Doubs, dans un premier temps, et pour le Grand Dole à moyen terme, qui ne disposeraient plus de la desserte directe de la Capitale.

Le Conseil Municipal se joint à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole qui a adopté en Conseil Communautaire le 8 novembre 2012 une motion en faveur du maintien des liaisons et des dessertes Lyria-Berne et Paris-Lausanne via Dole.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, ne peut imaginer que le territoire dolois soit ainsi délaissé, et

- **DEMANDE** instamment qu'une large concertation soit rapidement mise en place avec les élus de tous les territoires concernés.
- **DEMANDE** à ce que l'utilité publique de cette liaison prime sur l'argumentation de rentabilité et se prononce pour le maintien des liaisons et des dessertes Lyria Paris-Lausanne via Dole.
- **DEMANDE** à l'Etat, actionnaire majoritaire de la SNCF, de soutenir les démarches des collectivités locales pour la défense de notre équilibre territorial.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **QD N° 1 – ASSAINISSEMENT – Bassin de rétention espace Paul Eluard – Mission de Maîtrise d'œuvre.**

Le Conseil Municipal,

- **VALIDE** le choix de l'entreprise Verdi Ingénierie pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre concernant la création d'un bassin de rétention à l'Espace Paul Eluard pour un montant total de 6 624,00 € HT.

Le Maire précise que d'autres aménagements sont en cours de chiffrage pour limiter le ruissellement des eaux de pluies route de Champvans.

## **QD N° 2 – BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT : Décisions modificatives.**

### **Décision modificative n° 03/2012**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative suivante :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

Chapitre 040 – 28154 + 97 €  
(titre de 96,14 €)

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

Chapitre 040 – 28157 + 97 €  
(titre de 96,14 €)

#### **SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

Recettes – Chapitre 042 – 6811 + 97 €  
(titre de 96,14 €)

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

Chapitre 042 – 7811 + 97 €  
(titre de 96,14 €)

### **Décision modificative n° 04/2012**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative suivante :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

Chapitre 041 – 2031 + 18 683,91 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

Chapitre 041 – 2315 + 18 683,91 €

### **QD N° 3 - COMPTABILITÉ : Reconduction des crédits d'investissement préalables au vote du budget prévisionnel 2013.**

Monsieur ALBERTINI demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à engager et à mandater les dépenses nouvelles d'investissement avant l'adoption du Budget Prévisionnel 2013, et ce pour le budget principal, le budget Caisse des Écoles et le budget Assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE** son accord,

- **PRÉCISE** que cette autorisation, applicable en janvier 2013, est limitée au quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent (2012) déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette (tableaux joints à la présente délibération).

- **DIT** que les crédits effectivement engagés sur la base de cette autorisation seront obligatoirement repris au budget prévisionnel 2013.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **– Etude d'urbanisme « Les Genevoites » « La Crue des Meix »**

Le Maire rend compte au Conseil qu'il a reçu Monsieur BOITEUX de l'AJENA et Monsieur DALMAIS de Jura Habitat le 29 novembre 2012 pour la restitution de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude d'urbanisme d'aménagement du secteur des Genevoites et de la Crue des Meix.

#### **– Ancienne Mairie : Dole du Jura Habitat - Consultation début 2013**

Le Maire informe le Conseil que la consultation des entreprises par Dole du Jura Habitat pour la réhabilitation de l'ancienne Mairie en 4 logements est prévue début 2013.

#### **– SIVU SPORT : Création vestiaires stade rugby**

Le Maire informe le Conseil que la Commission d'Appel d'Offre a été réunie le 23 novembre 2012 pour l'admission des candidatures et qu'elle se réunira le 6 décembre 2012 pour l'attribution des lots.

#### **– STATIONNEMENTS GÊNANTS**

Monsieur CHEVRIAUX fait part au Conseil qu'il a constaté une recrudescence de stationnements gênants ou interdits sur le territoire communal.

L'ensemble du Conseil demande l'intervention régulière des Gardes Champêtres pour faire respecter les règles de stationnement.

**Séance levée à 21 h 50**